

Jacques DUFRESNE
PHILOSOPHE, CHERCHEUR, I.Q.R.C.

(1986)

“La participation
des jeunes aux projets
et aux décisions.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée avec le concours de Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain, Lac-Saint-Jean, Québec.
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_patenaude_pierre.html
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

à partir du texte de:

Jacques DUFRESNE

“La participation des jeunes aux projets et aux décisions.”

In ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, **Une société des jeunes ?**, pp. 291-300. Québec : Institut québécois de la culture, 1986, 400 pp.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

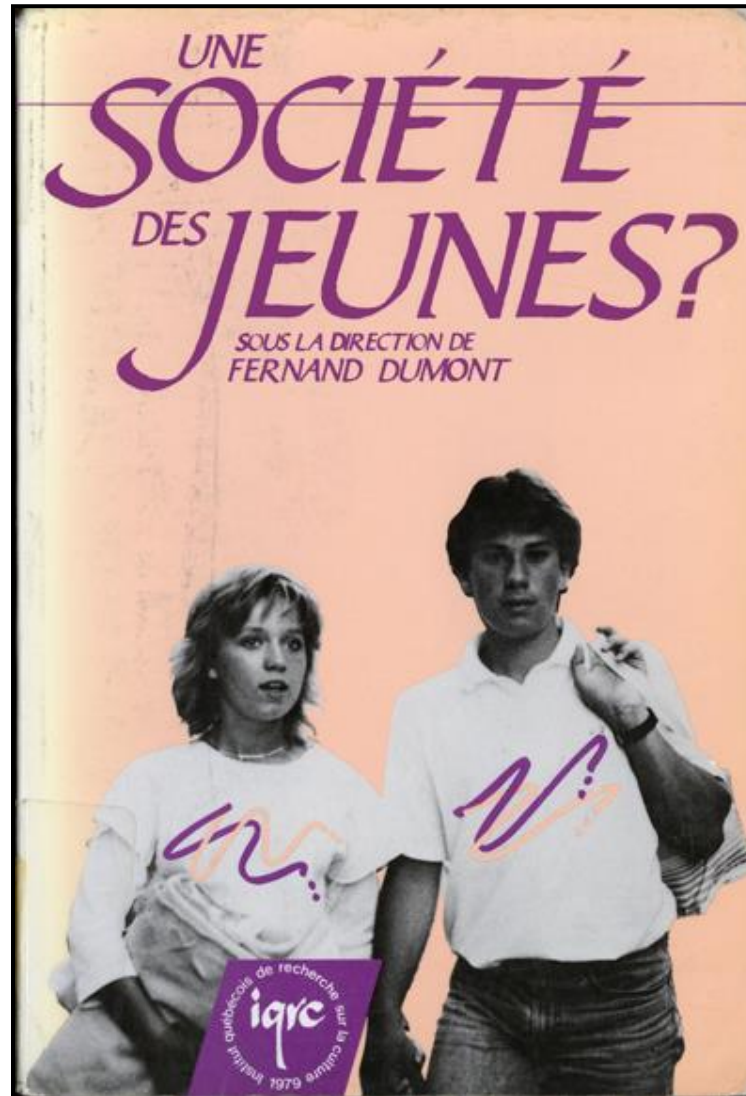
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”

Édition numérique réalisée le 31 octobre 2021 à Chicoutimi, Québec.



Jacques DUFRESNE
PHILOSOPHE, CHERCHEUR, I.Q.R.C.

“Âges, générations, société de la jeunesse.”



In ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, **Une société des jeunes ?**, pp. 291-300. Québec : Institut québécois de la culture, 1986, 400 pp.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[291]

Une société des jeunes ?

Quatrième partie : La participation aux projets et aux décisions

“La participation des jeunes aux projets et aux décisions.”

Jacques DUFRESNE

La jeunesse est-elle « cette maladie dont on finit toujours par guérir » ? Est-elle au contraire le véritable âge d'or ? On aura une conception bien différente de la participation chez les jeunes selon que l'on choisira la première définition ou la seconde.

Si l'on pense qu'être jeune c'est être inachevé et, à la limite, malade, la participation souhaitable c'est alors la participation aux modèles, aux archétypes, à tout ce qui nourrit, à tout ce qui donne forme et énergie. Le mot participation prend dans ce cas son sens littéral : celui qui participe est la partie qui tente de s'intégrer au tout. Participer c'est recevoir sa part.

Si l'on pense au contraire que la jeunesse est avant tout le lieu du dynamisme, de la fraîcheur, de la créativité, participer, pour les jeunes, c'est donner. C'est alors la société qui reçoit. Ou qui se prive d'un apport essentiel si elle n'est pas en mesure d'accueillir la part des jeunes.

Dans les trois documents que j'ai eu à méditer de façon toute spéciale, c'est la seconde définition qui a été retenue. Il fallait s'y attendre puisque la conception positive de la jeunesse est implicitement contenue dans le sens le plus courant du mot participation.

Après avoir réfléchi à haute voix sur ces textes, je montrerai comment le discours sur la participation pourrait être renouvelé par une approche située dans le prolongement de la première définition de la jeunesse.

Vincent Lemieux traite de la participation des jeunes à la politique. Il en traite de façon stendhalienne, si j'ose dire. Les mouvements [292] politiques, dit-il, naissent, se cristallisent et se sclérosent, comme la passion amoureuse analysée par Stendhal.

Vincent Lemieux distingue trois grands mouvements dans l'histoire politique québécoise depuis un siècle. Il les appelle générations. De la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930, il y a eu la génération libérale ; ensuite la génération unioniste dont Duplessis fut le maître ; la génération péquiste a commencé à la fin des années soixante.

Dans la vie de chaque génération, quatre étapes : l'émergence, la progression, la stagnation et l'effacement.

Le rapport des jeunes à l'État varie avec ces étapes. Au moment de la formation d'une génération les jeunes se dirigent vers la formation politique qui la représente, en deviennent membres actifs et sympathisants. Au cours de la phase de progression, les mêmes jeunes, qui ont déjà un peu vieilli, accèdent à la participation à l'État. Leur participation au mouvement politique tend à diminuer. La phase de stagnation est commencée pour ce dernier.

Si cette thèse est juste, la génération péquiste serait actuellement dans une phase de stagnation, ce qui expliquerait pourquoi peu de jeunes y participent.

On en arrive par déduction, à partir de la thèse de Vincent Lemieux, à la conclusion que la génération nouvelle naîtra des cendres de l'un des grands partis politiques — il en fut ainsi dans le passé — et qu'en réaction contre le Parti québécois, elle sera non nationaliste et non interventionniste, à moins qu'elle ne récupère l'idée nationaliste en la combinant avec un parti pris pour le secteur privé.

Je disais que cette thèse rappelle les analyses de Stendhal sur l'amour. L'analogie avec les catégories qu'utilisent les géologues pour dater les âges de la terre est encore plus frappante. Vincent Lemieux nous fait entrevoir la vie politique comme une alternance de périodes de glaciation et de réchauffement. Et de même que certaines espèces disparaissent pendant les périodes de glaciation pour resurgir pendant les périodes de réchauffement, de même la participation des jeunes diminue pendant la période de stagnation pour reprendre à la nouvelle émergence.

Il y a dans cette analyse je ne sais quoi d'olympien qui est de nature à rassurer tous ceux qui estiment la jeunesse en perdition, en mal d'être, chaque fois qu'elle s'éloigne de la chose politique. Mais non ! Elle [293] s'adapte tout simplement. Et en fuyant ainsi la glaciation, ou la stagnation, elle fait preuve de santé.

Mais de quoi s'occupent les jeunes pendant les périodes de retrait de la politique, à quoi participent-ils ? On est tenté de compléter la thèse de Vincent Lemieux en faisant appel à la première définition de la jeunesse et au type de définition qui y correspond.

Pendant les périodes de retrait de la politique les jeunes s'occupent de leurs bonheur et salut individuels. Ils se tournent vers les modèles, les maîtres à sentir, à penser, à prier. Ce faisant, ils constituent les réserves de vie et d'idées qui vont leur permettre de jouer un rôle positif déterminant dans une prochaine période d'émergence.

La participation des jeunes serait ainsi soumise à de grands rythmes, analogues aux rythmes cosmiques ; ils accumulent des réserves, ils reçoivent de la société pendant la période nocturne ; ils donnent, ils dépensent leurs réserves pendant la période diurne.

Le rôle et la responsabilité des adultes varient en fonction de ces périodes. Pendant la période nocturne, un solide encadrement, une certaine rigidité sociale donc, sont sans doute nécessaires. Il est plus facile de recevoir une formation dans ces conditions que dans la liberté du plein jour.

Incidemment on peut soutenir que la jeunesse qui a fondé le mouvement péquiste était issue d'institutions d'enseignement où l'encadrement était incontestablement beaucoup plus fort qu'il ne le fut par la suite. Au cours des années cinquante on ne faisait guère de politique dans les collèges classiques ; on en faisait encore moins dans les écoles secondaires. On étudiait cependant. On se nourrissait intellectuellement et spirituellement d'une façon telle qu'on allait avoir ensuite assez de souffle pour lancer de grands projets. (Certains diront, non sans quelques bonnes raisons, que c'est malgré tout le souffle qui a manqué, après le référendum surtout.)

On peut dire que pendant les années cinquante les adultes ont assumé leurs responsabilités face aux jeunes, compte tenu de la phase où ils se trouvaient, en leur fournissant l'encadrement dont ils avaient

besoin. Quand les jeunes furent prêts à donner, après avoir reçu, à passer de la participation aux modèles à la participation aux mouvements politiques, les adultes de nouveau ont su faire face à la situation. On se souvient de la façon dont les cabinets des ministres libéraux du début des années soixante se sont remplis de jeunes, qui, dans bien des cas, eurent tout de suite des fonctions importantes à remplir.

[294]

Cela nous oblige à nous interroger sur l'attitude actuelle des adultes face aux jeunes. Dans la mesure où ils ont besoin d'encadrement pour se préparer à la prochaine génération, les jeunes reçoivent-ils des adultes tout l'appui nécessaire ? Dans la mesure où ils sont déjà prêts « à donner », à s'insérer dans les mouvements politiques et dans le monde du travail, sont-ils vraiment accueillis comme ils le furent au début des années soixante ?

J'ai pour ma part la très nette impression que les adultes font actuellement les choses à l'envers. Ils sont mous, gélatineux, même là où ils devraient être un peu rigides, structurés en tout cas : quant à l'éducation dont ils sont les maîtres ; ils sont rigides là où ils devraient être souples : dans leur façon de faire participer les jeunes au monde du travail et de la politique. Ils ont la colonne vertébrale à la place des poumons et inversement.

C'est précisément des rigidités sociales que traite le second document que j'ai eu à étudier, celui de M. Simon Langlois.

M. Langlois examine les rigidités sociales sous quatre angles différents : 1) la certification des connaissances, 2) l'institutionnalisation du marché du travail, 3) la régulation étatique, 4) les politiques d'emploi.

La certification des connaissances — à ne pas confondre avec une éducation structurée favorisant la participation à des modèles — de même que la spécialisation étroite qu'elle implique est, selon Simon Langlois, une des principales causes des difficultés d'insertion sociale chez les jeunes. Au Québec, nous rappelle-t-il, l'enseignement professionnel est de plus en plus spécialisé, mais il se fait de moins en moins en liaison avec le monde du travail. On constate le même phénomène à l'université.

« Il suffit, écrit Simon Langlois, qu'un domaine d'emploi devienne saturé pour que soient immédiatement réduits au chômage tous les diplômés dont la formation a été orientée vers ce dernier. »

« La spécialisation des connaissances, précise-t-il également, ne signifie pas qu'il existe un lien fonctionnel étroit entre les connaissances académiques et le travail accompli en emploi ou dans le poste occupé. »

En poussant très loin la spécialisation on a aussi, bien entendu, créé des attentes spécifiques, précises et élevées chez les diplômés, attentes que ne peut satisfaire le marché du travail.

« Le développement de la certification, — je cite toujours M. Langlois — a créé des conditions encore plus difficiles pour les non-diplômés, [295] qui se voient exclus d'un nombre élevé d'emplois pour lesquels le diplôme est exigé même s'il n'est pas fonctionnel. »

Le marché du travail a donc ses rigidités propres qui s'ajoutent à celles du système scolaire. La demande d'expérience pertinente, lorsqu'elle est érigée en système comme c'est trop souvent le cas, devient une rigidité qu'il est pratiquement impossible de surmonter.

La fréquence des changements d'emploi, qui entraîne une trop grande mobilité, constitue une autre forme de rigidité. Il a été démontré, nous dit Simon Langlois, que le chômage des jeunes est directement associé aux changements fréquents d'emploi.

Quant à la primauté à l'ancienneté, qui existe autant là où il n'y a pas de syndicat que là où il y en a, est-il nécessaire de rappeler qu'elle est la forme par excellence de la rigidité, surtout quand elle va jusqu'à la « Supplantation » (*bumping*) ? En cas de compression de personnel dans un secteur donné, les travailleurs dont l'emploi est mis en cause peuvent aller déplacer des collègues dans des secteurs ou départements différents de l'entreprise, jusqu'au dernier embauché, qui est généralement un jeune.

La régulation étatique, toujours selon Simon Langlois, ne fait que renforcer les rigidités du monde du travail. On songe par exemple à la Loi sur les corporations professionnelles qui, en autorisant le tarif minimum — dans le cas du notariat par exemple — et en interdisant la publicité, empêche les jeunes de se faire rapidement une place au soleil. Le salaire minimum peut également avoir des effets négatifs sur l'emploi des jeunes.

Simon Langlois attire notre attention sur un certain nombre de lois ou règlements votés au cours des trente dernières années :

- Loi sur les corporations professionnelles,
- Loi sur le salaire minimum,
- Loi de protection du consommateur,
- Loi sur les relations propriétaire-locataire,
- Loi anti-scab.

La société québécoise se caractérise de plus en plus « par le découpage des rapports sociaux en problèmes — relations de travail, égalité pour les femmes, santé, etc. — et en clientèles prises en charge par les lois et les appareils de l'État ».

« Ce découpage s'est traduit par l'apparition de droits particularisés : droit à la santé, droit au logement, droit à l'égalité. »

[296]

Citant J.-J. Simard, Simon Langlois note « que la notion bourgeoise de *droit* s'est substituée à l'idée de *devoir* ».

(Incidentement, l'auteur a laissé passer ici une belle occasion de faire une incursion dans le débat sur le droit *de* et le droit *à*.)

Il fallait s'y attendre, les conclusions de Simon Langlois ne sont guère optimistes :

1. L'écart entre le salaire moyen des jeunes travailleurs et celui d'un ouvrier moyen de 45 à 55 ans s'est élargi depuis 1950.
2. Les jeunes sans emploi ni prestation de chômage peuvent survivre sous la dépendance de leur famille ou de l'État, mais l'aide qui leur est consentie est moindre que celle qui est consentie aux autres groupes sociaux.
3. Les jeunes ont un accès moindre aux ressources mais sont néanmoins davantage exposés aux risques.

Simon Langlois propose les remèdes suivants :

1. revoir les programmes gouvernementaux ;
2. identifier ce qui ne va pas dans l'école et y apporter des correctifs plutôt que d'offrir des programmes spéciaux aux décrocheurs ;
3. améliorer l'organisation du système scolaire qui, actuellement, oriente les jeunes vers des impasses ; mettre un frein à la spécialisation trop étroite et à la certification qui s'ensuit ;
4. sensibiliser tous les intervenants : entreprises, firmes, syndicats, autres travailleurs pour éliminer les formes de rigidité qui bloquent l'entrée des jeunes dans le monde du travail ;
5. inventer une nouvelle organisation du travail.

Ces propositions, ces espoirs, soulèvent une question qui devrait occuper une place centrale dans ce colloque. Cette nouvelle organisation du travail, dont la nécessité se fait sentir, qui va la proposer ? Soyons plus précis : ce sont les verrous de la primauté à l'ancienneté qu'il faudrait d'abord faire sauter. Tous ceux qui sont inscrits à ce colloque pourraient poser un premier geste parce qu'ils appartiennent, sauf exception, à un milieu de travail régi par la loi de l'ancienneté.

Se pourrait-il que les solutions surgissent d'elles-mêmes, mais dans la marginalité, dans l'illégalité même, comme c'est le cas actuellement dans le secteur de la santé, où beaucoup de jeunes trouvent dans [297] des pratiques alternatives un lieu d'accomplissement personnel et d'insertion sociale que ne leur offre plus un système de santé devenu trop rigide ?

Que peut-on attendre, chez les jeunes, de la spontanéité sociale ? Le document de Madeleine Gauthier fait apparaître quelque espoir de ce côté.

Madeleine Gauthier fait l'histoire des mouvements des jeunes pour toute la période correspondant à ce que Vincent Lemieux a appelé les générations unionistes (années 30 à 70) et péquistes (années 70 à nos jours).

Son hypothèse est que « les associations de jeunes seraient des lieux d'élaboration de la société en ce qu'elles concocteraient les valeurs, les

idéologies de la société à venir et en ce qu'elles prépareraient les futurs leaders de cette société ».

Partant de *La Relève* des années trente, puis de *La Nouvelle Relève* des années quarante, de la J.E.C., fondée ici en 1935, Madeleine Gauthier fait l'histoire des mouvements de jeunes jusqu'à nos jours. L'UGEQ, la contestation dans les Cégeps, l'ANEQ, tout y est passé en revue.

Je note d'abord que l'analyse de Madeleine Gauthier apporte une confirmation à la thèse de Simon Langlois sur les générations. Pendant les années soixante, coïncidant avec la génération péquiste, les associations de jeunes — on pense à l'ANEQ — sont nombreuses, vivantes, dynamiques. Mais à partir de 1970, pendant la période correspondant à la progression péquiste, le silence se fait peu à peu dans les associations de jeunes. Les éléments les plus dynamiques passent du côté de l'État.

Ce silence dure-t-il encore ? Madeleine Gauthier est plutôt d'avis que les associations de jeunes commencent à reparaître, ce qui indiquerait, conformément toujours à la thèse de Vincent Lemieux, qu'une nouvelle génération est en voie d'émergence.

Parmi les nouvelles organisations, on remarque des groupes autoorganisés comme le RAJ, mais aussi des organisations et des regroupements subventionnés comme IMAJ 85, ONET, les coopératives étudiantes d'habitation. Il y a aussi des organismes issus des programmes gouvernementaux : Module Jeunes travailleurs, Contact Jeunesse. Certains mouvements anciens, comme la J.O.C. et la J.E.C. semblent retrouver un second souffle. La place des jeunes est toutefois encore très limitée dans le mouvement syndical.

[298]

Certaines orientations générales se dessinent dans ces mouvements très divers :

1. méfiance à l'égard des institutions politiques, peur d'être récupéré, manipulé, etc. (tout en acceptant et en revendiquant l'aide de l'État, cependant) ;

2. méfiance envers diverses autres institutions, dont les syndicats ;
3. rejet du nationalisme et de l'idée d'indépendance ;
4. accent mis sur l'édification d'une société écologiste et pacifiste ;
5. emploi fréquent de l'expression « du Québec », comme si la partie était une chose acquise ;
6. création d'associations parallèles, non désireuses de s'institutionnaliser, en réaction à des problèmes précis ;
7. nouveaux types de manifestations : grève de la faim, camping, etc.

Je me permettrai d'ajouter une dimension psychologique à ces analyses portant sur les aspects sociaux, économiques et politiques de la participation des jeunes.

Ce qui me frappe chez les jeunes, depuis de nombreuses années, c'est la montée de l'indifférence, mal qui n'est évidemment pas propre à la jeunesse, même s'il est, chez elle, plus dramatique. La montée de ce mal, qui est lié à notre civilisation comme telle, est une cause de non-participation largement indépendante des facteurs repérés par les trois auteurs que nous avons étudiés.

C'est par un effet de contraste que j'ai redécouvert récemment l'indifférence. J'ai comme amis deux jeunes dans la vingtaine qui vivent depuis trois ans dans une solitude monacale, sur les bords d'un grand lac du Moyen-Nord du Québec. Ils n'ont ni électricité, ni contact radio avec l'extérieur. Ils vivent de chasse, de pêche, de l'entretien de quelques chalets perdus et de la vente de peaux. D'octobre à mai ils ont le temps de contempler les étoiles et d'observer les animaux. Ce qu'ils font avec un enthousiasme enchanteur.

Ces solitaires sont les êtres les plus sociables que je connaisse. La dernière fois que je les ai rencontrés, ils n'avaient pas entendu le bruit d'un moteur depuis quinze jours. La qualité de leur hospitalité et de leur attention à mon endroit m'a rappelé les plus beaux passages de l'Odyssée : étranger sois le bienvenu ! Ils se souvenaient des moindres détails de ma visite précédente faite trois mois auparavant. Face à eux, [299] je me sentais distrait, dispersé, indifférent à tout, à tous et à moi-même peut-être.

Une fois de plus je devais me rendre à cette pénible évidence : dans la multitude des sollicitations qui nous remplissent quotidiennement du bruit de l'univers plus que de son harmonie, qui nous appellent si souvent à la surface que nous n'avons pas le loisir de nous déposer au fond de nous-mêmes, dans cette distraction perpétuelle qu'on appelle vie active, il y a un anesthésique qui gèle la sensibilité, qui énerve et use à la fois la faculté d'attention.

Les jeunes sont plus exposés que jamais à ce poison : discothèques bruyantes, walkman, écrans de tous genres : télévision, ordinateur, cinéma. Dans l'indifférence qui en résulte inévitablement, comment accorder, aux êtres proches comme aux causes lointaines, cette attention qui attendrit les bêtes et les pierres quand elle est dans sa plénitude ?

C'est pourquoi le remède que je propose à la non-participation des jeunes, c'est un noviciat écologique comme celui que vivent mes deux amis. Incidemment ils viennent d'entrer dans le mouvement Green Peace, bien décidés à défendre la nature qui les entoure, et qu'ils aiment, avec autant d'énergie que les fondateurs de Green Peace en ont mis à protéger les dernières baleines. Ils ont déjà posé des gestes très courageux contre des braconniers utilisant des méthodes inqualifiables. Au même moment, ils découvrent la poésie et les étoiles. La carapace d'indifférence s'est brisée.

[300]